

Samedi 21 décembre 2019 à 9 h

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire fait un rapide retour sur la commission précédente.

Puis il explique que le site initialement envisagé pour la construction de la piscine à St Ferréol et qui avait été abandonné en raison de problématiques d'inondabilité va peut-être connaître des évolutions. En effet, la SNCF qui va engager des travaux importants de régénération de la ligne entre Livron et Aspres entre avril et décembre 2021, va étudier la possibilité de régler en même temps la problématique d'évacuation des eaux pluviales par des ouvrages cadres posés sous la voie ferrée.

### **1/ Présentation des études géotechniques**

Deux études géotechniques de type G1 ont été menées sur 2 sites afin de connaître la nature des terrains. Une étude à la Condamine au bout de l'Allée Félix Rozier sur un terrain communal. Ce positionnement se justifie par sa situation plus centrale vis à vis de communes comme Alex ou Grâne. Et une étude sur l'emprise de l'espace Soubeyran (sur le terrain de foot ouvert à tous), à la demande, entre autre de Monsieur Arnaud.

Monsieur Lunel qui est maître nageur à l'Épervière à Valence a indiqué qu'il était dommage que peu de classes de Crest aille à la piscine à Livron quand on constate le nombre d'accidents mortels par noyade par an.

Résultats :

- Site de la Condamine: L'étude est plutôt satisfaisante en dehors d'un niveau de remblais assez élevé ponctuellement qui pourrait nécessiter des fondations assez profondes. Cependant les projets de piscine demandant la plupart du temps une hauteur de sous-sol importante, cela ne devrait pas poser de problèmes majeurs. Le reste du terrain est constitué de terre végétale enfouie, de limons argileux et sables fins puis de graviers et galets sablo-limoneux. Le géotechnicien n'a pas trouvé d'eau. Le niveau de la nappe est estimé à 10 mètres.

- Site de Soubeyran : L'étude est plutôt satisfaisante. Du gravier a été trouvé dès 50 cm. Par contre le sud du terrain présente une ossature rocheuse qui pourrait nécessiter une système de fondation adapté ponctuellement. Le géotechnicien n'a pas trouvé d'eau mais il précise que la présence de source n'est pas à exclure.

Monsieur Arnaud a souhaité intervenir afin d'expliquer les raisons qui lui font penser que l'emplacement de Soubeyran serait opportun. Il souligne que cela permettrait de repenser le site dans sa globalité et d'envisager des mutualisations au niveau du personnel et des locaux de vestiaires notamment. De plus cela permettrait d'avoir un équipement en centre ville accessible à tous.

Bien que l'idée soit intéressante, Monsieur Mariton, indique qu'il est nécessaire d'être vigilant à ne pas densifier de manière excessive le site au détriment du service rendu (stationnement, suppression d'un terrain de foot ouvert à tous et très utilisé...) et du budget (nécessité de déplacer les terrains de tennis, de revoir les accès...).

Un personne indique qu'il y aura des priorités à définir car il y a d'autres projets à mener dans la cité. D'autre part, il ne faut pas oublier que la compétence sport relève de l'intercommunalité.

Monsieur le Maire indique qu'un projet à St Ferréol pourrait permettre de délester le stationnement en centre ville.

Monsieur Guichard indique que le bon sens va dans le sens de la globalisation car la facture risque d'être plus élevée à long terme.

Un personne demande la position de la CCVD en cas d'implantation à St Ferréol. Monsieur Mariton indique que la position de principe de la CCVD est claire depuis le début, elle participera au bassin couvert au prorata de la fréquentation de ses membres.

Monsieur Mariton rappelle que rien n'est encore tranché sur la configuration que devrait prendre le nouveau projet : juste un bassin couvert ou un bassin couvert et un découvert ... Le devenir de la piscine existante? La gestion de deux bassins à deux endroits différents serait curieuse et coûteuse.

## **2/ Présentation d'exemples de bassins nordiques**

- Définition: un bassin nordique est un bassin inspiré des pays scandinaves et de la tradition des spas et des saunas qui consiste en un grand bac d'eau à 38°. En France, ce terme est employé pour les piscines extérieures ouvertes toute l'année grâce à une température d'eau d'une trentaine de degrés et d'un sas intérieur permettant de sortir dehors une fois dans l'eau.

Des exemples existent à Lunéville, Amiens, Sin le Noble ... L'expérience de nage au cœur de l'hiver en extérieur est ressentie de façon exceptionnelle par les usagers.

Cependant pour l'apprentissage de la nage des enfants en bas âge la présence d'un « petit » bassin intérieur est recommandée.

### - Les avantages :

Le bassin nordique ne nécessite pas de traitement d'air (déshumidification et chauffage) qui s'avère très coûteux dans les piscines couvertes. La somme économisée peut donc être affectée au chauffage de l'eau (à 28° pour une pratique sportive). Afin de minimiser ce coût, il est recommander de couvrir le bassin par une bâche aux heures de fermeture.

### - Les inconvénients :

Certaines personnes pensent que cela peut être un frein pour les personnes d'un certain âge notamment. De plus il est nécessaire de ne pas oublier que la région est très venteuse ce qui peut être plutôt inconfortable quand on nage à l'extérieur.

Pour Monsieur Lunel qui est maître nageur, il n'y a pas de différence de confort sonore entre un bassin intérieur et un bassin extérieur.

### - L'exemple de Lunéville (54) :

Ouvert depuis février 2014

Bassin extérieur de 50×18 mètres pour nager en plein air toute l'année

Eau chauffée à 28°C

Profondeur de 1.20 à 3 mètres

Un sas aérien permet de passer confortablement du bassin intérieur au bassin extérieur

Chaufferie biomasse automatique fonctionnant au bois (1 kilo de CO2 par baigneur vs 4 kilos de CO2 chaudière gaz) + source d'eau à 21°C issue d'un forage situé sur la parcelle du site.

Conservation du bassin de 50 m extérieur. Faible déperdition de chaleur du bassin, permettant à la chaudière bois de produire, l'énergie nécessaire.

Volonté de conserver le site existant à proximité des établissements scolaires, réduisant l'empreinte CO2 des transports.

Chantier à faible impact environnemental.

Les coûts :

Le coût de l'investissement a été de 12 M€HT (valeur avril 2011).

Subventions : 2M7 € (État, Région, FEDER + 360 000€ du fond « chaleur » pour la chaufferie bois)

L'interco est globalement très satisfaite du fonctionnement, le concessionnaire étant très dynamique notamment dans l'organisation d'activités et d'animations (Halloween, aquabike, fitness...).

**En conclusion :**

Une réflexion reste à engager sur la profondeur du bassin qui doit être raisonnable afin de limiter le volume à chauffer.

Monsieur Mariton rappelle qu'il s'agit d'une discussion libre et qu'aucun choix n'est fait pour le moment.

Une personne propose de comparer les coûts du projet interrompu avec les coûts d'un bassin nordique. Une autre propose la création d'un « petit » bassin couvert pour l'initiation à la natation et de transformer le bassin existant en bassin nordique. Cependant cela ne semble pas très rationnel en terme de coût d'entretien et de personnel.

Monsieur Arnaud propose de lister les besoins, de fixer les objectifs, faire un cadrage budgétaire de l'enveloppe et ensuite faire des propositions de projets.

Cependant Monsieur Mariton indique qu'il ne faut pas aller trop loin car la ville de Crest n'est pas maître d'ouvrage de ce projet.

*Fin de la séance à 10h45*